

DEPARTEMENT
DU HAUTE-SAONE

CANTON
DE RIOZ

CONSEIL MUNICIPAL

date de convocation :
20/03/2026

date d'affichage :
02/04/2026

nombre des membres
en exercice est de : 11

Exécution des articles L.2121-10, L.2121-11, L.2121-17, L.2121-25, L.2124-25 du C.G.C.T.

Le Maire,

COMMUNE DE RUHANS
(Haute-Saône)

**LISTE DES DELIBERATIONS
EXAMINEES PAR LE
CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 MARS 2026 à 20 H 00

Etaient présents : GIRARD Serge (pouvoir de BONFIS Laurent) - MATAILLET Cécile - PELCY Eglantine - CARVAL Tom - MAURER Romaric - LAFOSSE Corinne - PERRAULT Cathie - - VAUGUET Stéphanie - JAMMY Guerlain.

Absent : PETRINI Romain - BONFILS Laurent (pouvoir à GIRARD Serge°).

Secrétaire *de séance* : MME Eglantine PELCY.

Président de séance : M. Serge GIRARD, Maire.

- Adoption du budget prévisionnel 2026 de la Commune, délibération approuvée à l'unanimité,
- Spécificités M57 pour virement de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7.5%, délibération approuvée à l'unanimité,
- Vote des taux d'imposition 2026, délibération approuvée à l'unanimité,
- Subventions aux Associations 2026, délibération approuvée à l'unanimité,
- Cartes Avantages Jeunes 2026, délibération approuvée à l'unanimité,
- Coupes de bois « énergie », délibération approuvée à l'unanimité.

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié à compter du 01 juillet 2022 du CGCT, la liste des délibérations examinées par le Conseil Municipal, doit être affichée à la mairie dans un délai d'une semaine à compter de l'examen de ces délibérations par le Conseil Municipal.

Fait à Ruhans le 02/04/2026

Le Maire,
Serge GIRARD

